



Attractivité et stabilisation des personnels : il va falloir se mobiliser !

Jeudi 29 septembre, l'intersyndicale a accueilli la Ministre à son arrivée à l'aéroport, avant de repasser en Grande-Terre où une manifestation (très suivie, plusieurs centaines de manifestants à nouveau) a eu lieu en direction de Kawéni.

Les représentants de l'intersyndicale (CGT-FSU-FO-SOLIDAIRES-FAEN-CFDT) ont enfin été reçus en fin de journée par la Ministre et son cabinet.

Si les échanges ont été de qualité et bien que le ministère des outremer nous affirme vouloir aller dans le sens d'une satisfaction de nos revendications, aucune avancée notable ne peut être annoncée, ce qui est une nouvelle fois bien décevant.

La question se pose : au-delà des mots, le gouvernement a-t-il la volonté de concrétiser ses engagements par des actes ?

Concernant les reconstitutions de carrière, le décalage entre les textes en préparation et l'accord trouvé à Paris le 3 juin dernier persiste. Rappelons que cet accord s'est fait suite à une proposition du ministère des outremer arbitré en séance à Matignon. Cette situation incompréhensible démontre une nouvelle fois que les promesses n'engagent, au fond, que ceux qui les écoutent...

Sur le sujet de l'attractivité, la publication d'un décret sur l'IFCR est imminente, mais nous n'en connaissons toujours pas le contenu. Sur la problématique des accélérations de carrière, rien de nouveau, et nous nous demandons si notre ministère, l'Education nationale, veut réellement avancer sur le sujet. Enfin, concernant le mode de fiscalisation des indemnités, le dossier bloque toujours à Bercy.

La Ministre des outremer rencontre ses homologues de la Fonction Publique et de l'Education Nationale les 3 et 5 octobre prochain. Elle s'est engagée à porter nos revendications et à faciliter la tenue de deux réunions techniques avec les ministères concernés afin de faire avancer les dossiers concrètement et rapidement.

Une mobilisation d'ampleur sera donc nécessaire, particulièrement dans notre secteur de l'éducation, si nous voulons obtenir des avancées réelles.

En tout état de cause, la CGT éduc'action Mayotte reste déterminée à défendre les personnels et notre service public d'éducation. La situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement, liée à la perte d'attractivité et au sous-investissement de l'Etat en moyens éducatifs, ne peut que nous amener à la catastrophe à très court terme !

cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducationmayotte.com